



Monsieur Le Ministre,

Ne souhaitant pas vous rencontrer puisque les ministres passent et les revendications des agents restent lettre morte, la CGT Finances Publiques 33 tient néanmoins à vous interpeller sur plusieurs sujets.

En premier lieu nous souhaiterions évoquer la campagne de communication particulièrement sexiste diffusée sur les réseaux sociaux pour inciter les usagers à déclarer leur changement de situation. Donnant une image rétrograde de l'administration fiscale, cette campagne stigmatisante et pleine de clichés va à l'encontre de la volonté pourtant affichée du ministère de combattre toute forme de discrimination, de lutter contre les stéréotypes et le sexisme ordinaire.

La CGT Finances Publique 33, vous demande de faire retirer les vidéos concernées.

Sur le thème des emplois, la DGFIP depuis de nombreuses années est la principale variable d'ajustement au niveau des suppressions d'emplois : - 40 % en 20 ans et le nouveau Cadre d'Objectifs et de Moyens (COM) 2023-2027, en prévoit davantage.

Ces suppressions vont continuer alors que les services sont déjà exsangues et les agents en grande souffrance. En effet, les gains de productivité liés à l'informatique escomptés par le gouvernement n'ont pas été au rendez-vous.

Bien au contraire, reprenons simplement le dernier exemple en date : le fiasco largement médiatisé de l'application Gérer Mes Biens Immobiliers qui a laissé les agents dans le désarroi le plus total face aux usagers et surtout sans solution satisfaisante même plusieurs mois après le déploiement de l'application.

Tout cela a bien entendu entraîné une surcharge de travail mais également beaucoup de souffrance car les agents se sont sentis abandonnés.

Suppressions d'emplois, bugs informatiques à répétition, augmentation de la charge de travail, restructurations et changements incessants, management agressif, les agents sont à bout et les burn-out sont de plus en plus nombreux.

Aujourd'hui tous les services sont à l'os et les agents qui ont une grande conscience professionnelle sont épuisés et vivent très mal la situation.

D'autant plus qu'il n'y a aucune reconnaissance de l'investissement des agents tant professionnel que pécuniaire. Les agents sont désabusés, écœurés, démobilisés mais restent très en colère.

La CGT Finances Publiques 33 a toujours défendu un service public de qualité pour les usagers. À ce jour, compte tenu de ce que nous venons d'évoquer le service public rendu n'est pas à la hauteur et est très loin des ambitions affichées par le ministère.

Donnez les moyens aux agents de pouvoir rendre ce service de qualité en arrêtant les suppressions d'emplois et en recrutant sous statut.

Localement, les agents sont confrontés à une difficulté supplémentaire : des loyers excessifs qui obligent les agents à se loger toujours plus loin de leur lieu de travail et un réseau de transports qui dessert peu ou mal la plupart des sites de la DGFIP dont le maillage territorial a été fortement déstabilisé par des restructurations incessantes .

C'est pourquoi, depuis de nombreuses années la CGT finances Publiques 33 demande l'octroi d'une indemnité de résidence aux agents en Gironde, mais à ce jour, nous n'avons toujours pas été entendus alors que la situation ne cesse de s'aggraver.

Toujours localement, la Gironde va payer un inacceptable tribu en matière d'action sociale, en perdant la crèche de la Cité Administrative de Bordeaux, qui va bouleverser le quotidien des bénéficiaires. Imaginons une minute que la crèche de Bercy subisse le même sort !

La CGT Finances Publiques 33 demande le maintien d'une crèche au sein de la Cité administrative.

Dans le contexte d'inflation que nous connaissons la très faible augmentation du point d'indice n'arrange rien et n'est surtout pas suffisante pour compenser la perte de pouvoir d'achat subie depuis de trop nombreuses années. Tout comme la prime pouvoir d'achat exceptionnelle annoncée qui n'est pas une réponse satisfaisante puisqu'il s'agit d'une prime ponctuelle, qui ne concerne qu'une partie des agents et qui n'est pas prise en compte pour le calcul des retraites (sujet pourtant toujours d'actualité !).

Pour les agents de la DGFIP, les augmentations successives de l'indice minimum de traitement de la fonction publique ont conduit à un tassement des grilles et des carrières.

La CGT Finances Publiques 33 demande une réévaluation de l'ensemble des grilles indiciaires et pas uniquement sur les plus bas échelons.

La CGT Finances Publiques 33 demande une augmentation du point d'indice minimale de 10 % avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023 et l'intégration des primes dans le calcul des pensions, mais également que les agents de la DGFIP puissent bénéficier en urgence du complément de traitement indiciaire au même titre que les agents des services sociaux et de la santé à hauteur de 49 points d'indice .